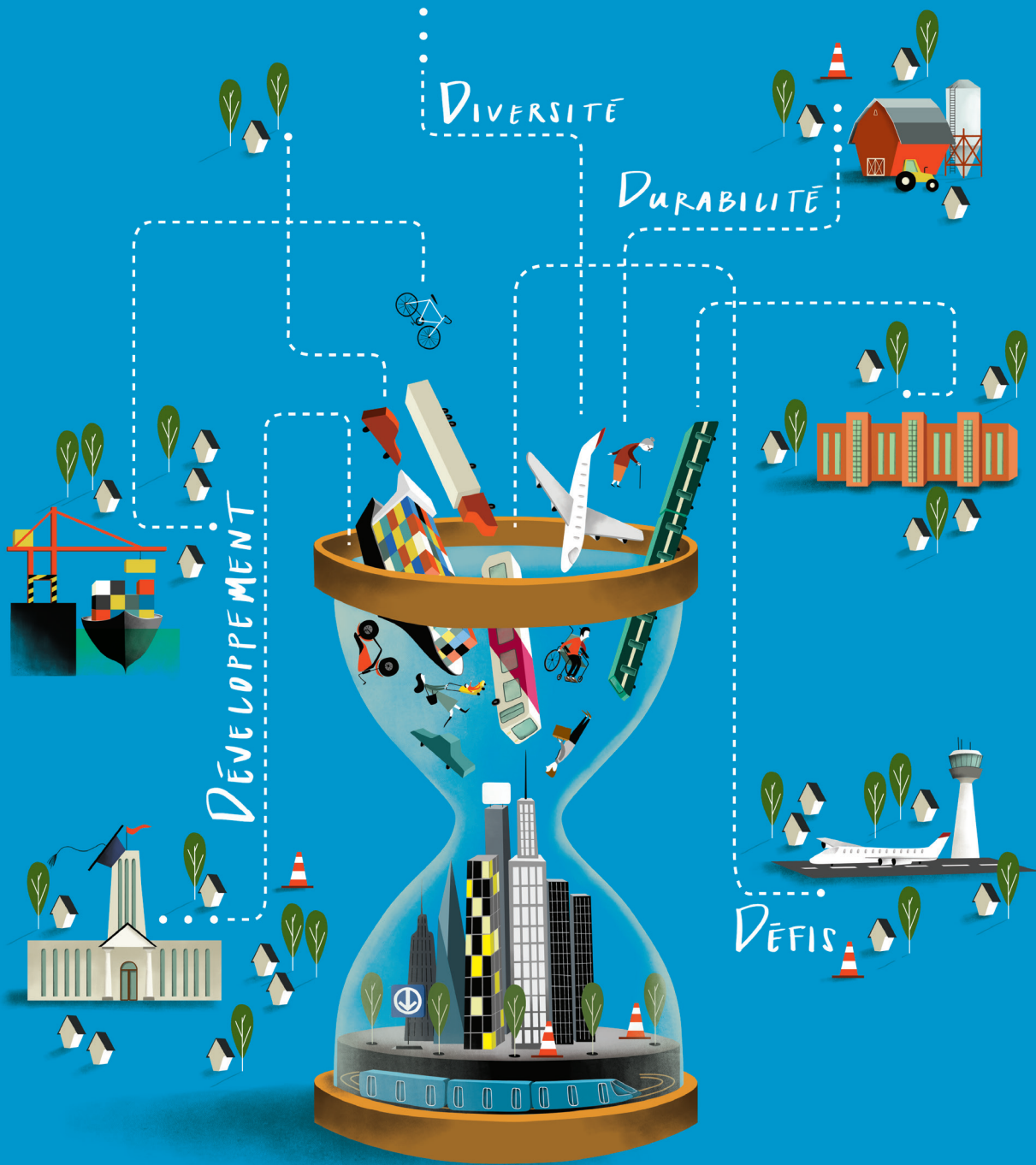


54^e Congrès de l'AQTr

LE TRANSPORT EN 4D

Diversité, Durabilité, Développement et Défis



Manuel de l'exposant

8-9-10 AVRIL 2019
CENTRE DE CONGRÈS
DE SAINT-HYACINTHE

TABLE DES MATIÈRES

<i>ADRESSE</i>	2
<i>HÉBERGEMENT</i>	2
<i>MONTAGE</i>	2
<i>ÉVÈNEMENT</i>	2
<i>DÉMONTAGE</i>	2
<i>DÉBARCADÈRES</i>	3
<i>HORAIRE DES DÉBARCADÈRES</i>	3
<i>PROCÉDURE DE SORTIE À LA FERMETURE DE L'EXPOSITION</i>	4
<i>STATIONNEMENT</i>	5
<i>STAND D'EXPOSITION</i>	5
<i>MANUTENTION DES MARCHANDISES ET ENTREPOSAGE</i>	8
<i>SERVICES DE MESSAGERIE</i>	9
<i>SERVICES AUDIOVISUELS, D'ACCROCHAGE ET D'ÉLECTRICITÉ</i>	10
<i>SERVICES INTERNET</i>	10
<i>SERVICES DE LOCATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE</i>	10
<i>SERVICES D'EXPOSITION</i>	10
<i>OBLIGATIONS ET RESTRICTIONS</i>	11
<i>AIDE-MÉMOIRE</i>	13

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR LA PRÉPARATION DE L'EXPOSANT

ADRESSE**Centre de congrès de Saint-Hyacinthe**

1325, rue Daniel-Johnson O,
Saint-Hyacinthe, QC J2S 8S4
Téléphone : 1 844 351-7988

Salon des exposants

SALLE MASKOUTAINE 1 à 5

HÉBERGEMENT**Sheraton Saint-Hyacinthe**

1315, rue Daniel-Johnson O,
Saint-Hyacinthe, QC J2S 8S4
Téléphone : 450 252-7988
Le tarif est de 159.00 \$ + taxes applicables

Hôtel le Dauphin

1250 rue Daniel-Johnson O,
Saint-Hyacinthe, QC J2S 7K7
Téléphone : 1-800-465-4842
Le tarif est de 129.00 \$ + taxes applicables
- déjeuner continental inclus.

Les blocs de chambres sont actifs au nom de **AQTR**. La date de relâche est le **7 mars 2019** dans les deux cas.

MONTAGE

Jour	Date	Heures			
Dimanche	7 avril 2019	de	13 h	à	17 h
Lundi	8 avril 2019	de	6 h 30	à	7 h 30

ÉVÈNEMENT

Jour	Date	Heures			
Lundi	8 avril 2019	de	8 h	à	19 h
Mardi	9 avril 2019	de	8 h	à	19 h

DÉMONTAGE

Jour	Date	Heures			
Mercredi	10 avril 2019	de	7 h	à	12 h

DÉBARCADÈRES

Débarcadère – Quais numéro 1 et 2
1325, rue Daniel-Johnson Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8S4

Ce quai est réservé aux cubes et aux camions-remorques.

Débarcadère – Quai numéro 3
1325, rue Daniel-Johnson Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8S4

Ce quai est réservé aux petites voitures et aux camions, et son accès est situé au niveau du sol.

Débarcadère – Quai numéro 4
1325, rue Daniel-Johnson Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8S4

Ce quai est réservé aux événements nécessitant l'utilisation de l'entrée de la salle principale.
 Le stationnement n'est pas permis au débarcadère. Seuls le chargement et le déchargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué aux frais du propriétaire.

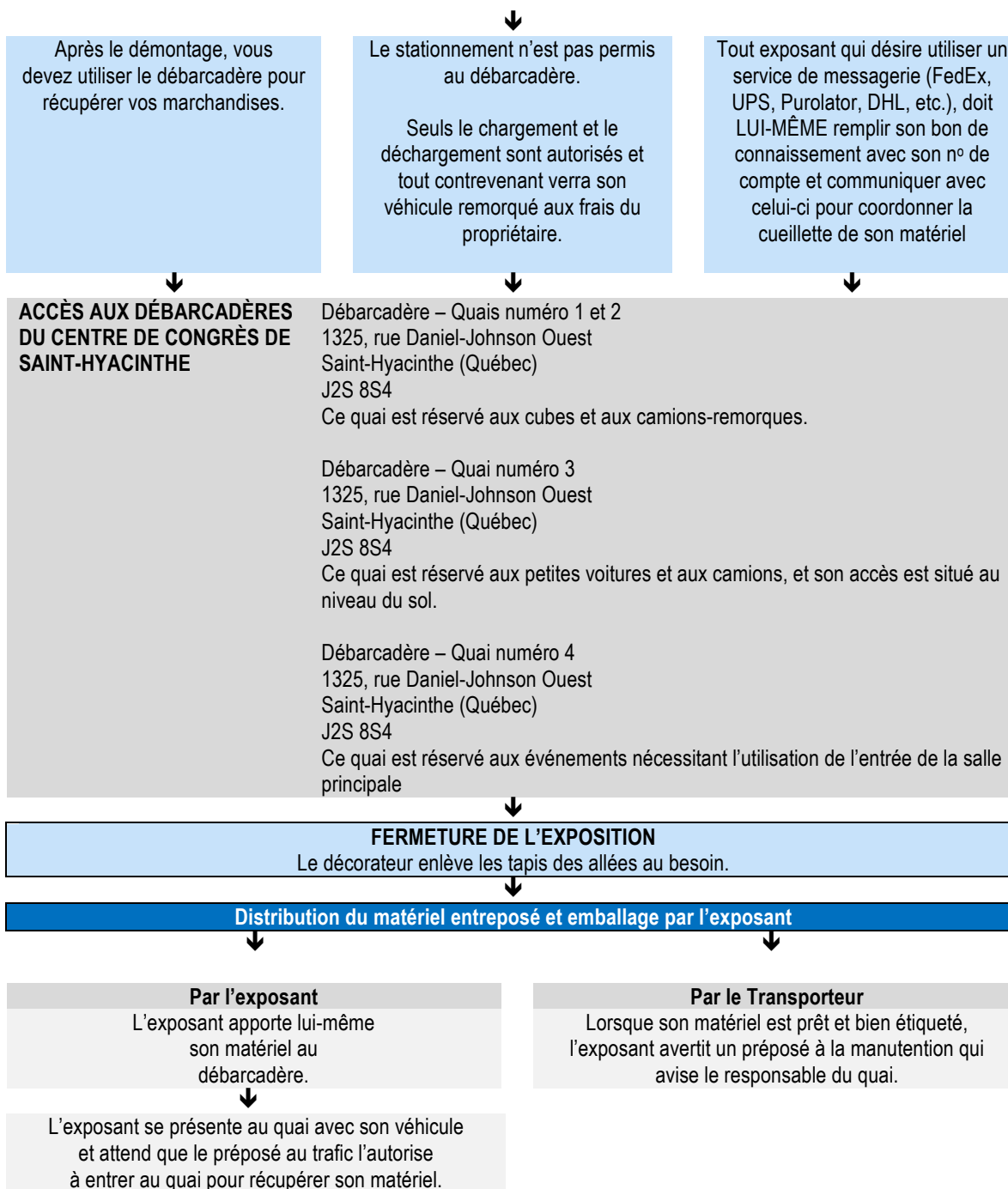
HORAIRE DES DÉBARCADÈRES

Jour	Date	Heures
Dimanche	7 avril 2019	de 8 h à 23 h

La livraison et la cueillette de matériel sont interdites aux entrées principales du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. Celles-ci doivent s'effectuer par les portes de débarcadères.

Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe acceptera le matériel à partir du 5 avril 2019 seulement. Des frais d'entreposage pré-événement s'appliqueront pour tout matériel d'exposant reçu avant cette date et l'exposant sera facturé.

PROCÉDURE DE SORTIE À LA FERMETURE DE L'EXPOSITION



À la fin des heures prévues pour le démontage de l'exposition tout le matériel non récupéré sera automatiquement pris en charge par le transporteur officiel de l'événement. Tous les frais encourus seront facturés à l'exposant.

STATIONNEMENT

Voitures

Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe met à la disposition de ses invités plus de 700 espaces de stationnement gratuits à l'extérieur.

Véhicules lourds

Des ententes doivent être prises avec votre coordonnateur afin de stationner des véhicules lourds dans le stationnement extérieur du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. Il faut aviser votre coordonnateur de la présence de ces véhicules dans le stationnement : ebrunet@aqtr.com

STAND D'EXPOSITION

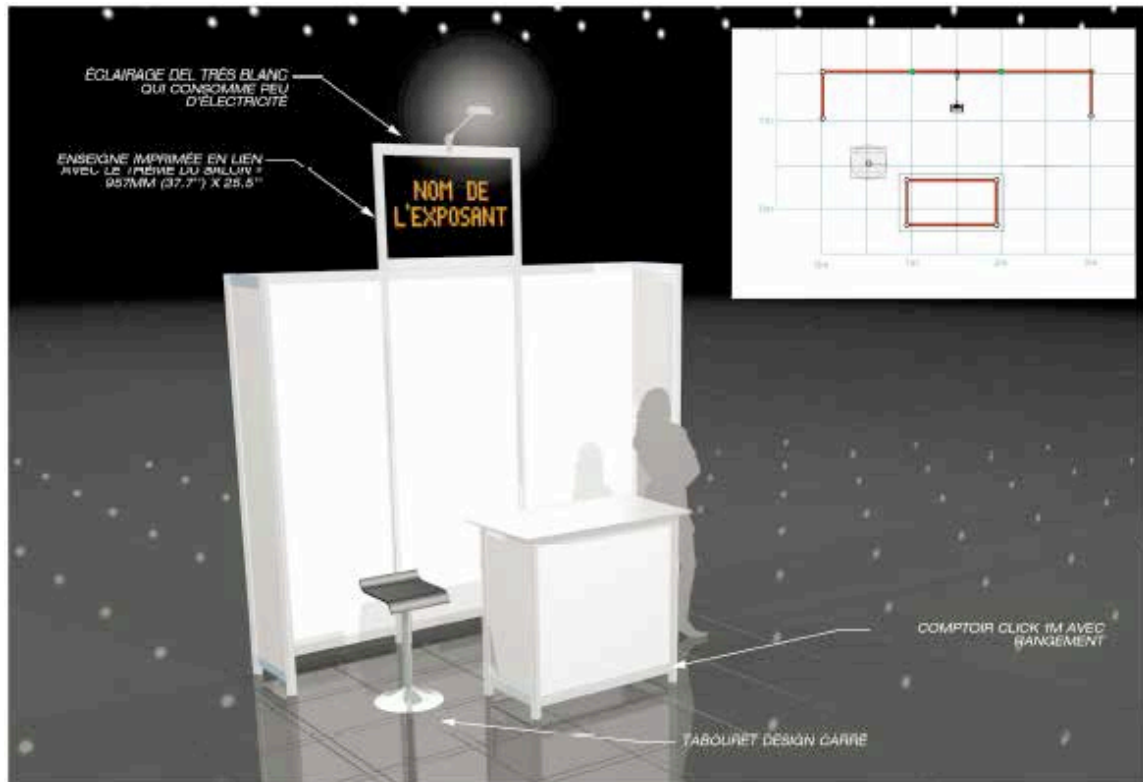
PLAN DE L'EXPOSITION



Consultez le plan sur le site web de l'AQTr pour valider les espaces libres

Consultez la liste des exposants en ligne

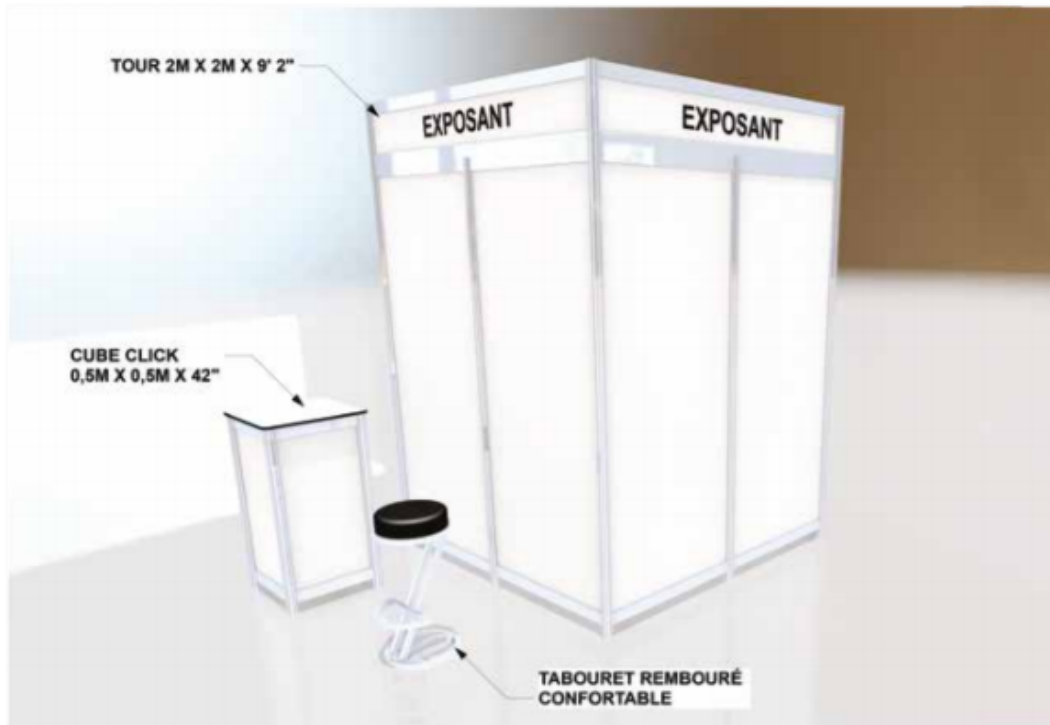
Aucune restriction n'est fixée quant au genre d'équipement installé aux kiosques. Cependant, tous les kiosques, sans exception, doivent respecter la hauteur maximale autorisée de 8 pieds, panneaux compris. En outre, afin de ne pas gêner l'esthétique des kiosques voisins, les cloisons, les appareils et les autres équipements et articles ne peuvent dépasser la profondeur maximale de 4 pieds à partir du mur du fond. Seul le velcro double face est autorisé pour l'affichage des panneaux rigides aux kiosques.



Équipements inclus dans un kiosque 10' x 10'

Stand en PVC blanc avec demi-panneau sur les côtés, permettant aux exposants d'avoir une visibilité maximale. L'enseigne installée au-dessus de la structure assure aussi à l'exposant d'être repéré facilement dans la salle. L'éclairage DEL, un éclairage d'un blanc très puissant et consommant peu d'électricité, donnera de la valeur à l'enseigne, et, par le fait même, à l'exposant. Mur de fond en PVC blanc de 8' haut avec côtés de 18" x 8'

- Corbeille à papier
- Comptoir Click 1 m
- Tabouret design carré
- Enseigne d'identification
- Prise électrique 120-208V 15 A
- Accès Internet sans-fil.



Comptoir d'exposition dans l'espace *Start-up* (image provisoire)

Modalités de l'entente

Le prix de location inclut :

- Mur de fond en PVC blanc de 8' haut
- (1) Corbeille à papier
- (1) Cube Click 0,5m x 0,5m x 42"
- (1) Tabouret design rond
- (1) Projecteur DEL – d'un blanc très puissant et à faible consommation énergétique
- (1) Enseigne d'identification imprimée 77,6" x 9,2" en hauteur
- (1) Prise électrique
- Accès Wi-fi

Activités pour les exposants du Congrès

- Une vidéo promotionnelle silencieuse de 30 secondes de chaque exposant sera diffusée en boucle sur l'écran géant du salon. Celle-ci doit nous être envoyée pour le 26 mars 2019 en 1920x1080 et en format .mov ou .mp4 à spentiah@aqtr.com
- Cette année, 15 exposants peuvent participer à l'activité passeport - En choisissant l'option passeport, le nom de votre entreprise figurera sur le passeport qui sera remis à tous les congressistes. Tous ceux qui visiteront les kiosques courront la chance de tourner la Roue de l'AQTr et de gagner un des prix exclusif.
- Nous encourageons nos exposants à ajouter leur cadeau sur la Roue de l'AQTr, ce qui vous permettra de faire du réseautage avec l'heureux gagnant.
- Un concours du produit/projet le plus innovant sera présenté au déjeuner-causerie du lundi et les congressistes seront appelés à voter et à choisir l'innovation qui leur semble la plus efficace ou prometteuse. Pour participer à cette activité, il faut compléter le [formulaire](#) et nous le faire parvenir à ajrobotaille@aqtr.com
- L'activité B2B vous donnera l'opportunité de présenter vos idées et concepts en 5 minutes à plusieurs décideurs du milieu du transport.
- Une heure sans conférence (pour chaque journée du Congrès) sera prévue pour amener tous les congressistes au salon. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées d'activités que nous pourrions mettre de l'avant pendant cette période.
- Pour bonifier votre visibilité et vous permettre de vous faire connaître de tous les participants, nous offrons à nos exposants un rabais de **25 %** pour une insertion promotionnelle dans le sac des congressistes et/ou être partenaire d'une session technique (voir option 14 et 15 du plan de visibilité)

MANUTENTION DES MARCHANDISES ET ENTREPOSAGE

Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe acceptera le matériel à partir du 5 avril 2019 seulement. Tout exposant qui expédie son matériel directement au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe et qui n'est pas sur place pour le recevoir comprend que son matériel sera automatiquement manutentionné par le personnel du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe et que des frais, payables sur place, pourraient s'appliquer. De plus, le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe ne pourra être tenu responsable de bris ou de pertes des équipements reçus sans la présence du destinataire.

Tout exposant, s'il le désire, peut manutentionner lui-même son matériel avec un chariot qui sera mis à sa disposition par le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. Le nombre de chariots est limité, mais le personnel fera tout en son pouvoir pour vous fournir l'équipement requis dans les meilleurs délais.

La livraison et la cueillette de matériel sont interdites aux entrées principales du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. Celles-ci doivent s'effectuer par les portes de débarcadères.

Tout exposant ayant des besoins d'entreposage ou des besoins de livraison peut communiquer avec :

Courrier Plus

Téléphone : 514 521-0775

Site Web : <https://www.courrierplus.com/fr>

Afin de vous assurer de recevoir votre matériel au bon kiosque, voici un **exemple d'étiquette** pour adressage. Il est important de la transmettre à l'expéditeur s'il est différent de la firme exposante.

Nom de l'expéditeur (exposant)
Adresse
Téléphone/Cellulaire
Nombre de boîtes :
NOM DE LA COMPAGNIE EXPOSANTE
Attention de : 54^e Congrès annuel de l'AQTr (8-9-10 avril 2019)
Numéro de kiosque : _____
CENTRE DE CONGRÈS DE SAINT-HYACINTHE
Débarcadère – Quais numéro 1 et 2
1325, rue Daniel-Johnson Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 8S4

SERVICES DE MESSAGERIE

Les exposants qui utilisent les services de messagerie tels que FedEx, UPS, Purolator ou autres doivent s'assurer que les frais de douane, de taxes, etc. sont payés à l'avance. Toute marchandise expédiée « à percevoir » ne sera pas acceptée par le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe.

Dans certains cas, les services de messagerie ne déclarent pas que les frais sont à payer par l'expéditeur lors de la livraison et le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe reçoit parfois une facture 30 à 90 jours après la fin de l'événement. Dans ces situations, l'exposant sera refacturé avec des frais d'administration.

Il est de la responsabilité des exposants de contacter les services de messagerie pour la récupération du matériel après l'événement. Les exposants doivent également apposer sur toutes les boîtes à expédier le « Bon de connaissance » du service de messagerie en question.

SERVICES AUDIOVISUELS, D'ACCROCHAGE ET D'ÉLECTRICITÉ

Le fournisseur technique officiel du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe est LSM ambiocréateurs. Cette compagnie a l'exclusivité en ce qui a trait à l'accrochage, aux points d'ancrage ainsi qu'aux besoins en électricité supérieure au voltage des prises électriques standards. Pour de plus amples informations à ce sujet, nous vous invitons à contacter directement notre fournisseur.

Il est possible d'obtenir, à vos frais, des équipements supplémentaires auprès de notre fournisseur Solotech. Vous pouvez les contacter directement pour obtenir le catalogue du matériel disponible.

LSM ambiocréateurs
Monsieur Michel Baron
Téléphone : 418 571-3237
Courriel : michel.baron@ambiolsm.com

Solotech
Monsieur Mario Robert
Téléphone : 514 370-5266
Courriel : mario.robert@solotech.com

SERVICES INTERNET

Tous les participants auront un accès à Internet haute vitesse sans fil tout à fait gratuitement avec une couverture totale et sans frais des salles de réunion, d'expositions et des espaces publics.

SERVICES DE LOCATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

LSM ambiocréateurs, dispose de toute l'expertise et l'équipement nécessaires pour subvenir à vos besoins en matériel informatiques. Vous pouvez les joindre par téléphone ou par courriel :

LSM ambiocréateurs
Monsieur Michel Baron
Téléphone : 418 571-3237
Courriel : michel.baron@ambiolsm.com

SERVICES D'EXPOSITION

Il est possible d'obtenir, à vos frais, des équipements supplémentaires auprès de notre fournisseur officiel. Vous pouvez les contacter directement pour obtenir le catalogue du matériel disponible.

Tessier Services d'Expositions
Madame Marie-Élaine Dufour
Téléphone Sans frais : 1 800 760-9488
Courriel : marie-elaine@brunotessier.com

OBLIGATIONS ET RESTRICTIONS

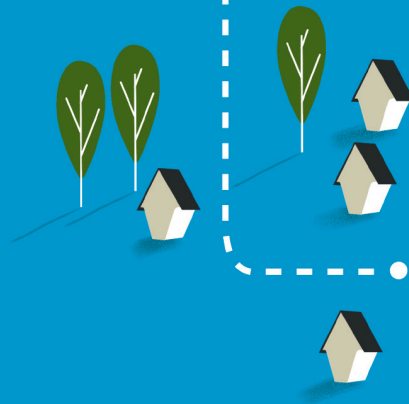
Assurances	L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité ». Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels, y compris mais non de façon limitative, aux produits, stands, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble, et ce, qu'elle qu'en soit la cause.
Recyclage et collecte des matières résiduelles	L'exposant doit utiliser les nombreux équipements mis à sa disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) tant lors du montage et du démontage que durant l'exposition. D'autres collectes sélectives peuvent être ajoutées à celles énumérées ci-dessus.
Écoresponsabilité de l'événement	Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe recommande à ses exposants de ne pas remettre de façon abusive des documents papiers et de privilégier l'échange de documents électroniques avec les congressistes.
Aires communes	L'exposant ne doit en aucun temps obstruer les entrées principales, les couloirs, les ascenseurs, les foyers, les halls, les moniteurs de signalisation, les écrans au plasma, les issues de secours de l'immeuble ou les autres salles du Centre, sans autorisation au préalable.
Animaux	La présence d'animaux doit faire l'objet d'une approbation de la direction du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe. Seuls les chiens d'assistance pour personnes handicapés sont autorisés sans restriction.
Appareils de cuisson	Pour des raisons de sécurité et de ventilation, aucun appareil de cuisson ne peut être installé dans les salles du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe
Ballons et confettis	L'usage de ballons gonflés à l'hélium doit être préautorisé par le coordonnateur de votre événement. Des frais pourraient s'appliquer pour la récupération des ballons au plafond après vos activités. L'utilisation de confettis et de paillettes est interdite.

Consommation d'alcool lors du montage et du démontage	Afin de diminuer les risques d'accident, et à moins d'une entente particulière avec le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe, aucune boisson alcoolisée n'est tolérée durant les périodes de montage et de démontage.
Limites sonores	Si le fonctionnement d'équipements ou d'appareils produit un bruit ou des odeurs dérangeantes pour les exposants ou les invités, il sera nécessaire d'en cesser le fonctionnement. Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe est le seul juge en la matière.
Ruban adhésif	Le seul adhésif permis au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe est le suivant : Carrés de montage de grand rendement Scotch, Marque 3M, Modèle 111.
Sécurité	Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe assure la sécurité générale de l'immeuble sur une base de 24 heures. Ce service n'est toutefois pas responsable des biens et propriétés du client ou de l'événement à l'intérieur des lieux loués. Si vous désirez de la sécurité additionnelle, vous devez en faire la demande au coordonnateur de votre événement.
Services alimentaires	Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe possède l'exclusivité de vente et de distribution de nourriture et de boisson à l'intérieur du Centre. Aucune nourriture ou boisson ne peut être distribuée, vendue ou donnée sans l'autorisation écrite de la direction du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe.
Tabac	Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe offre un environnement sans fumée. Selon les dispositions de la Loi sur le tabac, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Centre et dans les débarcadères, sans aucune exception.



AIDE-MÉMOIRE

CONGRÈS	<p>Centre de congrès de Saint-Hyacinthe 1325, rue Daniel-Johnson O, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8S4 Téléphone : 1 844 351-7988 Salon Maskoutaine 1 à 5</p>
HÉBERGEMENT	<p>Sheraton Saint-Hyacinthe 1315, rue Daniel-Johnson O, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8S4 Téléphone : 450 252-7988</p> <p>Hôtel le Dauphin 1250 rue Daniel-Johnson O, Saint-Hyacinthe, QC J2S 7K7 Téléphone : 1-800-465-4842</p>
MONTAGE	<p>Dimanche, 7 avril 2019, De 13 h à 17 h Lundi, 8 avril 2019, De 6 h 30 à 7 h 30</p>
DÉMONTAGE	<p>Mercredi, 10 avril 2019, De 7 h à 12 h</p>
RÉCEPTION MATÉRIEL	<p>Le Centre de congrès de Saint-Hyacinthe acceptera le matériel à partir du 5 avril 2019 seulement</p>
LISTE DES EXPOSANTS	<p>https://aqtr.com/association/evenements/54e-congres-laqtr-transport-4d-diversite-durabilite-developpement-defis/exposants</p>
MANUTENTION ET ENTREPOSAGE	<p>Courrier Plus Téléphone : 514 521-0775 Site Web : https://www.courrierplus.com/fr</p> <p>Tout exposant ayant des besoins d'entreposage ou des besoins de livraison peut communiquer avec eux. Le Centre de congrès ne dispose pas d'espace d'entreposage.</p>
SERVICES AUDIOVISUELS, D'ACCROCHAGE ET D'ÉLECTRICITÉ	<p>LSM ambiocréateurs Monsieur Michel Baron Téléphone : 418 571-3237 Courriel : michel.baron@ambiolsm.com</p> <p>Solotech Monsieur Mario Robert Téléphone : 514 370-5266 Courriel : mario.robert@solotech.com</p> <p>Veillez les contacter pour obtenir le catalogue du matériel disponible.</p>
SERVICES INTERNET	<p>Le service internet est gratuit et Wi-Fi.</p>
SERVICES DE LOCATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE	<p>LSM ambiocréateurs Monsieur Michel Baron Téléphone : 418 571-3237 Courriel : michel.baron@ambiolsm.com</p>
SERVICES D'EXPOSITION	<p>Tessier Services d'Expositions Madame Marie-Élaine Dufour Téléphone Sans frais : 1 800 760-9488 Site web : www.brunotessier.com Courriel : marie-elaine@brunotessier.com</p> <p>Veillez les contacter pour obtenir le catalogue du matériel disponible.</p>



SUIVEZ-NOUS, COMMENTEZ
ET PARTAGEZ!



AQTr

L'expertise en transport

6666, rue Saint-Urbain
Bureau 450
Montréal (Québec) H2S 3H1

Téléphone : 514 523-6444
Fax : 514 523-2666
Courriel : info@aqtr.com

AQTr.com

Fondée en 1964, l'Association québécoise des transports (AQTr) a pour mission de mobiliser la communauté des transports, afin de favoriser l'échange des connaissances et la formation dans le domaine. Forte de l'expertise de ses membres, elle se veut le forum en transport par excellence au Québec.